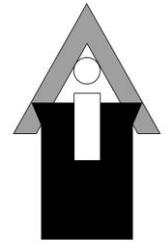




<h1>JURIS AQUITAINE</h1>	
<small>s o c i é t é d ' a v o c a t s I N T E R B A R R E A U X</small>	
<b>Cabinet PERIGUEUX</b>	<b>Cabinet BERGERAC</b>
18 rue de Varsovie 24000 PERIGUEUX	52 Av du Président Wilson 24100 BERGERAC
Tél : 05.53.35.94.95 / Fax : 05.53.35.94.96	
<a href="mailto:cabinet@jurisaquitaine.com">cabinet@jurisaquitaine.com</a> - <a href="http://www.jurisaquitaine.com">http://www.jurisaquitaine.com</a>	



## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

### EN UN SEUL LOT

**D'un immeuble situé sur la commune de PERIGUEUX (Dordogne) sur une mise à prix de 75 000 €, frais de vente en sus payables par l'adjudicataire, entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant, sous peine de réitération des enchères. L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX, au Palais de Justice, 12 bis Place du Général Leclerc à PERIGUEUX (24000) le MARDI 7 OCTOBRE 2025 à 14 H 30, au plus offrant et dernier enchérisseur.**

A la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE PERIGORD, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le numéro D 775569726, dont le siège social est sis 28-30 Rue d'Epagnac 16800 SOYAUX, représentée par le Responsable du Service Risques Crédits Recouvrement, ayant pour Avocat constitué Maître Nathalie MARRACHE, Avocat au Barreau de PERIGUEUX, Membre associé de la SELARL JURIS AQUITAINE, demeurant 18 rue de Varsovie à PERIGUEUX, au Cabinet de laquelle il est fait élection de domicile, il sera procédé à la vente d'un ensemble immobilier bâti et non bâti situé sur le territoire de la commune de PERIGUEUX 24000 (Dordogne), 85 Cours Saint-Georges et 1 bis Rue Désiré Bonnet, figurant au cadastre de ladite commune section BP n°98, d'une contenance totale de 00 a 94 ca, consistant en un immeuble à usage d'habitation, comprenant une cour et trois caves, au rez-de-chaussée, un appartement n°1 d'une surface habitable de 33.57 m<sup>2</sup>, actuellement occupé par le débiteur saisi, composé d'une pièce de vie avec cuisine équipée, d'une chambre et d'une salle d'eau avec WC, au 1<sup>er</sup> étage, un appartement n°2 d'une surface habitable de 31.73 m<sup>2</sup>, actuellement occupé, composé d'une pièce de vie avec cuisine ouverte, d'une chambre, d'une salle d'eau avec WC, au 2<sup>ème</sup> étage, un appartement n°3 d'une surface habitable de 31.94 m<sup>2</sup>, actuellement occupé, composé d'une pièce de vie avec cuisine ouverte, d'une chambre, d'une salle d'eau avec WC, ainsi qu'un appartement n°4 d'une surface habitable de 31.22 m<sup>2</sup>, actuellement occupé, composé d'une pièce de vie avec cuisine ouverte, d'une chambre, d'une salle d'eau avec WC, ainsi que tout ce qui pourra en dépendre sans exceptions ni réserves.

Une visite des lieux est organisée par la SELARL A2G, Commissaire de justice à PERIGUEUX, le 4 septembre 2025 de 14 h à 16 h (Tél : 05.53.53.41.78).

Le cahier des conditions de vente, contenant les clauses et conditions particulières, sous l'exécution desquelles aura lieu la vente aux enchères publiques, peut être consulté, sans frais, au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX sous le n°RG 23/00028, ainsi que sur le site internet ou au Cabinet de la SELARL JURIS AQUITAINE sous le n°223071.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Nathalie MARRACHE, Avocat poursuivant, pouvant être chargé d'enchérir comme tout autre Avocat du Barreau de PERIGUEUX.

Fait et dressé par l'Avocat poursuivant soussigné, en son Cabinet, le 07/08/2025

Signé : Me Nathalie MARRACHE. Pour avis.